Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 17/07/2023

DMJ ECOM SLIMYZ rappelle LE GEL MINCEUR SLIMYZ 60 g



- Noms des modèles ou références concernés : **Tous les lots concernés**
- Marque : **SLIMYZ**
- **Lot Tous les lots**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/02/2023 au 13/04/2023**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **SLIMYZ**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La présence de méthylisothiazolinone a été détectée dans le produit. La méthylisothiazolinone est interdite dans les cosmétiques non rincés**
- Risques encourus par le consommateur : **Substances allergisantes non déclarées**
  Substances interdites (au sens du Règlement UE 37/2010)
  Blessures

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 1 octobre 2023**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Merci de nous contacter à info@sliimyz.com fin d'obtenir un remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre